



ÉDITO



Martine VIGNAU
Présidente
du groupe UNSA

Le numérique s'impose à tous et partout

A travers cinq avis successifs votés l'année dernière, le CESE a réfléchi autour de la problématique du numérique qui pose de nouveaux enjeux économiques et sociétaux.

La révolution technologique qui est en cours redistribue les pouvoirs, modifie les frontières et recule les limites du possible et du souhaitable. Le numérique suscite des débats mais aussi des inquiétudes. L'utilisation des données numériques interroge sur le respect des libertés individuelles.

Le CESE a cerné toute la nécessité de rendre lisible et positive cette révolution. Deux nouvelles saisines sont en cours de préparation. Assurément, d'autres saisines qui touchent au numérique verront le jour.

TRAVAUX

Avis votés :

- Les données numériques : un enjeu d'éducation et de citoyenneté
- La pédagogie numérique : un défi pour l'enseignement supérieur
- Innovations technologiques et performance industrielle globale : l'exemple de l'impression 3D
- Révolution numérique et évolutions des mobilités individuelles et collectives (transport de personnes)
- Les nouveaux rapports industrie/services à l'ère du numérique

Saisines en cours :

- La coproduction à l'heure du numérique : quels risques et quelles opportunités pour le consommateur et l'emploi ?
- Réseaux sociaux : comment renforcer l'engagement ?

NOUS CONTACTER



Sylvia SKORIC
Attachée du groupe UNSA
Tél. : 01.44.43.64.25
Mail : sylvia.skoric@lecese.fr



NUMÉRIQUE – Les AVIS VOTÉS

A travers deux avis présentés au nom de la section de l'Education, de la culture et de la communication, le CESE a réfléchi à l'impact du numérique sur l'activité humaine et formule des propositions pragmatiques pour répondre aux transformations qu'engendre le secteur.



Les données numériques : un enjeu d'éducation et de citoyenneté

Rapporteur : Eric PERES. Janvier 2015.

La révolution du numérique a ouvert de gigantesques chantiers et opportunités dans notre vie quotidienne et dans de multiples domaines

(santé, prévention, gestion intelligente des espaces publics, facilitant du quotidien, pratique démocratique etc.). Tant les citoyens, les entreprises que les États et leurs administrations participent pleinement à cet univers numérique sans toutefois en mesurer pleinement les opportunités ou les risques induits. Ce défaut de sensibilisation renforce l'asymétrie d'information entre les grands opérateurs d'Internet et les citoyens-utilisateurs et conduit le CESE à appeler de ses vœux la construction d'un cadre collectif juridique et éthique à cet écosystème numérique qui soit en mesure de garantir à tous les acteurs les mêmes droits et une défense effective de leurs libertés.

Pour l'UNSA, il est important de rappeler que la dématérialisation de l'apprentissage et la mise à disposition de savoirs sur le net ne doit pas engendrer la généralisation de l'isolement des «apprenants». Il est primordial pour la construction de la pensée de nos jeunes qui seront les citoyens de demain, de leur capacité à raisonner, à hiérarchiser l'information, à l'analyser que les enseignements du parcours initial restent interactifs dans un cadre collectif et présentiel.

Les informations disponibles sur le net n'ont pas de frontières, le cadre juridique doit évoluer pour les dépasser afin d'engager toutes les parties prenantes sur un même socle de droits et devoirs. Le Big Data entraîne des évolutions de modèles économiques pour les entreprises et les nations, mais aussi une évolution des modes d'apprentissage, de structuration de la pensée et d'analyse personnelle. L'accès aux informations disponibles sur le net est devenu un facteur d'intégration social et économique, la fracture numérique concerne l'Etat mais aussi nos entreprises.

La pédagogie numérique : un défi pour l'enseignement supérieur

Rapporteurs : Danielle DUBRAC, Azwaw DJEBARA. Février 2015.

Le développement du numérique est venu, depuis quelques années, percuter nos sociétés en transformant nos habitudes dans tous les domaines. Ces transformations touchent également l'enseignement supérieur où des innovations pédagogiques se développent à travers l'utilisation du numérique. Pour le CESE, la digitalisation de l'enseignement supérieur doit se faire dans un souci de réaffirmation de ses principes fondamentaux et doit viser avant tout à favoriser la réussite des étudiants. A cette fin, il apparaît nécessaire au CESE que l'état porte une stratégie forte quant au développement numérique de l'enseignement supérieur. La transition numérique pose d'importantes questions qu'il convient de traiter, notamment quant aux conditions de sa mise en œuvre. Le CESE invite à l'adoption d'une démarche incitative qui

prenne en compte la diversité des situations et mette la communauté universitaire au cœur de la transition.

Pour l'UNSA, le numérique peut être un levier de démocratisation des études supérieures. Il constitue aussi une opportunité pour réinterroger la manière d'enseigner et d'apprendre, en remettant les questions pédagogiques au centre des préoccupations et en renouvelant la relation enseignant / apprenant. Le développement des cours en ligne ouverts et massifs (MOOC) en France est en train de bouleverser l'enseignement supérieur et la formation continue professionnelle, malgré un retard certain au regard des grandes plateformes américaines.



Les technologies liées au numérique remettent en cause le modèle productif actuel : elles bouleversent la nature des produits et des services, font émerger de nouveaux acteurs dans la chaîne de production et modifient en profondeur l'organisation du travail. L'enjeu est bien d'améliorer la performance de l'économie française.



Innovations technologiques et performance industrielle globale : l'exemple de l'impression 3D

Activités économiques - Rapporteur : Mme Renée INGELAERE. Mars 2015.

S'il est encore trop tôt pour cerner avec précision la place que va prendre la fabrication additive (plus connue sous le nom d'« impression 3D ») dans l'ensemble des activités économiques, cette technologie apparaît

porteuse de potentialités importantes et il est d'ores et déjà assuré qu'elle sera incontournable dans de nombreux secteurs. À l'évidence, la France ne peut pas laisser passer cette occasion et doit encourager son appareil productif à se saisir pleinement de cette innovation. Les recommandations faites par le CESE visent ainsi à conforter nos atouts et à remédier à certaines faiblesses notamment en matière de formation, de recherche et de financement. Cet avis permet aussi de soulever des questions qui ont trait à l'ensemble des technologies liées au numérique. Ces dernières ont, en effet, en commun de bouleverser la nature des produits et des services (davantage adaptés à l'utilisateur final) et la

localisation des activités, de faire émerger de nouveaux acteurs ou encore de modifier en profondeur l'organisation du travail. À partir de cet exemple de l'impression 3D, le CESE plaide ainsi pour que les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs économiques et sociaux du pays se saisissent de ses propositions pour améliorer la performance globale de l'économie française.

Si cet avis informe et donc sensibilise, et c'est, pour l'UNSA, une véritable vertu, il ouvre aussi des pistes par ses recommandations. Certaines sont forcément générales dans un domaine où les citoyens, mais aussi les acteurs économiques, sociaux et environnementaux, sont très loin de maîtriser massivement les enjeux posés. D'autres sont plus précises et opérationnelles. Parmi celles-ci, on peut citer les préconisations qui touchent au niveau européen, celles qui concernent les politiques éducatives et de formation ou encore celles qui appellent à des politiques publiques résolues quant au cap stratégique industriel et de recherche à tenir.

Révolution numérique et évolutions des mobilités individuelles et collectives (transport de personnes)

Aménagement durable des territoires - Rapporteurs : Bruno DUCHEMIN, Olivier MAREMBAUD. Avril 2015.

Le numérique devient indispensable à la mobilité : facilitation de la conduite automobile et des transports collectifs, transports individuels collaboratifs, optimisation des infrastructures... La mobilité numérique porte l'espoir d'offres de services publics et privés partant des besoins individuels, de réduction des inégalités, ainsi que d'opportunités majeures de croissance et d'emploi pour l'Europe et la France. Ces potentialités s'accompagnent de risques : disparités entre territoires, manque de formation adaptée, omnipotence de géants mondiaux du numérique, marchandisation incontrôlée des données individuelles. Pour tirer le meilleur de cette mutation dans la mobilité, les préconisations du CESE convergent pour rendre le transport automobile plus fluide et durable, et placer le numérique au cœur d'une nouvelle conception des services. Le CESE veut anticiper les conséquences sociales et fiscales de la mobilité numérique et de l'économie collaborative, et encourager l'innovation et les développements industriels, notamment de plateformes de services. Enfin, ses propositions visent à

conforter les libertés individuelles et la capacité de chacun à utiliser les outils du numérique, ainsi qu'à mettre la société et les pouvoirs publics en mouvement.

Pour l'UNSA, le numérique a ceci de plus extraordinaire et en même temps de plus préoccupant, c'est qu'au-delà d'être un fournisseur quotidien des solutions "applicatives" dans les transports, il est également un générateur de données. Celles-ci, une fois exploitées, permettent de connaître et d'analyser usages et comportements, afin d'optimiser et d'améliorer les offres de mobilité. Cela nécessite donc de la régulation. Il conviendra aussi de travailler sur l'évolution des métiers et l'organisation du travail. Il faudra veiller à protéger les droits individuels et à sécuriser la protection des données.





Les nouveaux rapports industrie/services à l'ère du numérique

Activités économiques - Rapporteur : Marie-José KOTLICKI. Octobre 2015.

La traditionnelle vision segmentée de l'industrie et des services ne résiste plus à la nouvelle réalité économique, illustrée par l'accélération de la mondialisation de l'offre de

produits et de services intégrés, dopée par l'irruption du numérique. Cette dernière transforme profondément l'emploi, ses formes, le travail, son organisation, ses qualifications et le statut des salariés. Le CESE fait porter sa réflexion sur les nouvelles relations à créer entre les entreprises à la lumière de ces changements, et plus globalement sur les modifications des modèles économiques substituant à l'efficacité productive l'efficacité relationnelle,

c'est-à-dire la capacité à développer une solution au plus près du client acteur et à produire et consommer autrement.

La vraie nouveauté de ces bouleversements est à la fois l'étendue de leur champ et celle de leurs rythmes galopants de mise en œuvre. Et c'est bien là que réside le défi qui est lancé à notre génération. Concernant l'utilisation de la Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, l'UNSA pense qu'au niveau de la branche, de l'entreprise comme du territoire, une GPEC négociée est un outil indispensable pour gérer socialement la transition numérique et ses effets sur l'emploi. Il faudrait d'ailleurs réfléchir à ce que, la concernant, on n'en reste pas à une obligation de moyens mais qu'on lui ajoute peut-être une obligation de résultats.

NUMÉRIQUE – Les SAISINES EN COURS

La coproduction à l'heure du numérique : quels risques et quelles opportunités pour le consommateur et l'emploi ?

Activités économiques - Rapporteur : Martine DEROBERT-MASURE.

La coproduction désigne l'implication du consommateur dans la production du bien et/ou du service qu'il consomme. La révolution numérique et l'évolution des processus de production (standardisation, personnalisation, etc.) amplifient et accélèrent l'évolution du mode de consommation en facilitant la « mise au travail » du consommateur.

Qu'elle soit, selon les cas, choisie, « obligée » ou subie par le consommateur, la coproduction emprunte des formes variées et concerne un nombre croissant de secteurs d'activités. Ses effets économiques et sociaux sont ambivalents : le transfert de tâches du producteur sur le consommateur est souvent motivé par la réduction des coûts de production.

Aussi la mobilisation du consommateur pose-t-elle la question du partage de la valeur ajoutée qu'elle génère. En outre l'exploitation des données personnelles du consommateur constitue un enjeu et une problématique majeurs sur le plan social, économique et éthique. Toutefois, le développement de la coproduction peut également être source d'opportunités, en renforçant, par exemple, l'autonomie du consommateur et sa capacité d'influence ou en l'intégrant mieux aux circuits de création de richesse.

Enfin, au-delà du consommateur, l'émergence de ces nouveaux modèles de consommation se répercute sur les modes de vie, l'organisation du travail et l'emploi et, in fine, sur notre système et modèle social, effets qui doivent être pleinement mesurés.

Réseaux sociaux : comment renforcer l'engagement ?

Education, de la culture et de la communication – Rapporteurs : Agnès POPELIN, Gérard ASCHIERI.

Les réseaux sociaux structurent de plus en plus notre vie, le lien social et amical, la vie économique et les relations professionnelles.

L'émergence de ces outils de communication gratuits, rapides, interactifs, simples et efficaces qui ciblent en temps réel le plus grand nombre transforme les relations traditionnelles au sein de nos sociétés.

Le web social est un lieu de socialisation qui peut créer de nouveaux liens sociaux, où les communautés numériques se structurent en espace de coopération et de collaboration. De nouveaux modes d'interaction citoyenne numérique émergent, des formes inédites d'engagement s'y construisent, des « e-contestations » s'y organisent,

éprouvant la volonté de censure de certains régimes et toute tentative de régulation.

Le projet d'avis s'interrogera sur les conditions à créer pour favoriser dans ces réseaux le renforcement des liens sociaux, la cohésion sociale, la démocratie et la citoyenneté.

Comment insérer positivement ces réseaux dans le débat public, voire la décision collective ? Quelles conséquences en matière d'éducation et de formation ? Quelles pratiques encourager et à travers quelles politiques publiques ? Comment lutter contre l'exclusion et faciliter l'accès au web social ?